

*David V. Currie*

Je voudrais aussi unir ma voix à celle des orateurs précédents pour remercier M<sup>me</sup> Currie de son aimable présence. Nous avons énormément apprécié leur compagnie à tous les deux.

Nous sommes heureux que Votre Honneur ait demandé à la Chambre d'interrompre ses travaux un moment pour que nous puissions exprimer nos remerciements à un serviteur distingué de la Chambre des communes. Votre Honneur a soulevé un problème quand il a laissé entendre que, puisque le décret du conseil était déjà signé, la présence parmi nous du sergent d'armes n'était pas tout à fait dans les règles; mais comme lui seul a l'autorité voulue pour expulser quelqu'un de la Chambre, je crois que nous n'avons pas d'autre choix que de dire que nous sommes heureux qu'il soit encore là.

Une autre tradition, souvent honorée ici, est celle qui permet à la personne de répondre aux hommages qui lui sont rendus. Il est regrettable qu'aujourd'hui notre Règlement ne permette pas au sergent d'armes, à la veille de la retraite, de répondre. C'est peut-être aussi bien comme cela pour nous. Ses dix-huit ans d'expérience l'auraient peut-être amené à faire des observations qui seraient mieux à leur place dans ses mémoires que dans le harsard.

Au nom de mon parti, je suis heureux de rendre hommage au lieutenant-colonel David Currie. A cette occasion, je le prie de bien vouloir m'accorder une faveur avant de quitter la Chambre aujourd'hui. Au nombre de mes biens les plus précieux se trouve un livre publié par John Swettenham, intitulé «Valiant Men:—Canada's Victoria Cross and George Cross Winners». Je serais très heureux si le lieutenant-colonel Currie, avant de partir, voulait bien autographier la page où figure sa photographie et la citation qui lui a valu la Croix de Victoria le 18 août 1944.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, nous, du Parti Crédit Social du Canada, sommes très heureux de nous unir aux autres partis pour féliciter et remercier plus spécialement le lieutenant-colonel Currie qui est parvenu à l'âge de la retraite, et nous sommes assurés qu'il saura remplir les jours de sa retraite comme il a si bien rempli ceux où il a agi ici, à la Chambre des communes, à titre de Sergent d'Armes.

Monsieur l'Orateur, je crois que notre parti a une double reconnaissance à l'égard du lieutenant-colonel Currie, parce que nous sommes le parti qui avons toujours été le plus près de lui, tantôt à gauche, tantôt à droite. Je ne sais pas si cela dépend de notre attachement, si c'est lui qui nous attirait de ce côté-ci de la Chambre, mais cela nous a fait plaisir parce que nous nous sentions près de la vraie protection de la Chambre. D'ailleurs, je veux dire ici tout le dévouement du lieutenant-colonel à notre égard. Quand nous sommes arrivés ici en 1962, nous étions tous nouveaux et il nous fallait beaucoup de conseils et il fallait surtout beaucoup de patience au lieutenant-colonel. Mais nous avons été très chanceux d'avoir affaire à un tel diplomate—parce que je le qualifie de diplomate—de diplomate consciencieux, de diplomate droit, et c'est presque

une exception aujourd'hui de trouver un homme droit et impartial, monsieur l'Orateur. Il savait régler les problèmes sans faire de bruit et rapidement. Nous pouvons dire du lieutenant-colonel Currie qu'il a finalement bien fait ce qu'il avait à faire. Je crois que c'est le plus bel hommage qu'on peut lui rendre. Je souhaite au lieutenant-colonel et à son épouse encore de longs et heureux jours de retraite.

● (1127)

[Traduction]

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, comme les années passent! Je me rappelle le jour où le colonel Currie assumait pour la première fois ses fonctions de sergent d'armes. De toutes les recommandations que j'ai faites pendant mon mandat, aucune ne m'a fait plus plaisir que de le recommander pour le poste de sergent d'armes. Il s'est signalé en temps de paix comme en temps de guerre, et il a su gagner l'amitié des membres de notre institution au cours des années.

Il ne reste rien à ajouter à ce qu'on a déjà dit, sauf peut-être des vœux personnels au colonel et à M<sup>me</sup> Currie: Que le bonheur et la joie vous accompagnent dans les années à venir. Colonel, prenez un repos bien mérité après avoir veillé au maintien de l'ordre ici au Parlement pendant tant d'années. Que Dieu vous bénisse et vous garde tous les deux.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** La période des questions se terminera à midi quinze.

● (1132)

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE—LE DÉSÉQUILIBRE DANS LA RÉPARTITION DES EMPLOIS

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Comme le ministre de l'Industrie et du Commerce est absent, monsieur l'Orateur, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Ma question porte sur l'étude d'ensemble de l'industrie automobile nord-américaine que le conseil du trésor de l'Ontario a préparée et qu'il vient de rendre publique.

Comme le gouvernement dispose des conclusions de cette étude depuis plusieurs jours, ma question au ministre des Finances a trait à la révélation que si le Canada avait sa juste part des emplois en proportion du marché de détail de l'automobile, il y aurait 25,000 Canadiens de plus que maintenant qui travailleraient dans cette industrie. Ce qui revient à dire qu'il y aurait 120,000 Canadiens qui travailleraient dans cette industrie, et non seulement 95,000 comme actuellement. Le ministre pourrait-il dire s'il est d'accord avec cette constatation du rapport et, le cas échéant, quelle mesure le gouvernement entend prendre pour corriger ce déséquilibre?